

quelques autres passagers, les soldats de nouvelle levée et les prisonniers qui avaient été embarqués à l'isle d'Aix je les engageay tous à se rendre à Québec où j'arrivay 2 jours après. J'ay depuis donné tous mes soins pour la conservation des effets de la Colonie et des agrès et aparaux qui ont été sauvés de ce naufrage et aux poudres près il y a peu de ces effets qui ayent été perdus ainsi que vous le connoistres par les Etats que M. Hocquart a, Monseigneur, l'honneur de vous adresser. Il doit représenter à Votre Grandeur la perte que j'ay fait de la valeur de 600 livres de mes hardes et de mon linge qui ont été pillés dans le vaisseau par les soldats et matelots après que j'en fus sorti, permettes moy, Monseigneur, de vous supplier très humblement de faire quelque attention à cette perte qui est grande pour moy et surtout dans une colonie où tout ce qui regarde l'habillement est à un prix excessif. Je ferai en sorte par mon application au service que M. Hocquart ne puisse rendre à Votre Grandeur que de bons témoignages de mon travail et de ma conduite.

Je suis avec un très profond respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

VARIN DE LA MARRE.

A Québec le 20 octobre 1729.

Monsieur,

Souffrez que j'ay l'honneur de vous remercier par lettre de toutes les bontés que vous m'avez témoignées avant mon départ de la France et de la protection que vous avez bien voulu me promettre. J'ay aussi bien des grâces à vous rendre d'avoir donné pour commander le vaisseau de cette année un capitaine si plein de mérite, nous avons tous esté charmés de sa vertu, de son zèle et de sa vigilance pour le service du Roy et du bon ordre qu'il tenoit dans un navire trop rempli de monde et d'effets. Je ne parle pas des attentions particulières qu'il a eues pour M. Hocquart et pour moy, il a esté au devant de tout ce qui pouvoit nous faire plaisir; mais ce que nous avons le plus admiré c'est le courage et la présence d'esprit qu'il a montré dans notre naufrage qui par bien des raisons devoit l'affliger, il est vray qu'il y trouvoit la consolation de n'avoir rien à se reprocher. Il avoit voulu lever l'ancre pour chercher un meilleur mouillage dans le temps qu'il faisoit grand jour, que la marée montoit et que le vent estoit bon, le pilote ne le jugea pas à propos et ne voulut parler que longtemps après lorsque les ordres estoient donnés de filer du cable pour y passer la nuit. J'estois présent lorsqu'il en fist la proposition à M. de Vandreuil qui luy fist quelque difficulté à cause de la nuit. Le pilote dit qu'il ne pouvoit rester là, à quoy il re-pendit que c'estoit ses affaires et qu'il l'en chargeoit, j'ay cru Monsieur devoir vous mander ce que j'en avois vu.

J'ay l'honneur d'être avec un profond respect, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

P. H., Evêque de Samos.

A Québec, le 12 octobre 1729.

Coadjuteur de Québec.